

Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN

BUDGET MUNICIPAL 2023 investissons pour demain !



CULTURE / PATRIMOINE

Carreau de la mine : la réhabilitation
démarrera à l'automne

SPORT

Un city-stade à Pont-Péan

www.pontpean.fr

N° 164
MAI
2023



Mourad ZEROUKHI
Adjoint aux Finances

ÉDITO

**Chères Pont-Péannaises,
chers Pont-Péannais,**

Le conseil municipal a, lors de sa dernière séance du 28 mars dernier, voté le budget primitif 2023. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Troisième exercice du mandat 2020-2026, ce budget primitif a été construit dans un contexte d'incertitudes renouvelées et d'ampleur inédite, lié un environnement macroéconomique difficile et une inflation record qui concerne toutes les collectivités.

Face à cette situation inédite, la commune entend poursuivre ses efforts et respecter la règle de la stabilité des dépenses de fonctionnement.

L'augmentation des énergies (électricité, gaz, essence) et de tous les types de fluides, va avoir un impact très important dans le budget de la commune.

L'investissement de la commune en 2022 dans les énergies renouvelables, avec la pose de panneaux solaires au niveau du groupe scolaire Lucie Aubrac, ainsi que la sensibilisation des services et des utilisateurs aux économies d'énergie, restent plus que jamais nécessaires.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT CONSÉQUENT MALGRÉ LA CRISE

Grâce aux efforts faits sur le fonctionnement et aux subventions obtenues, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée. C'est pour cela que notre commune a su faire face à la crise inflationniste et ses conséquences budgétaires tout en renforçant nos efforts d'investissement.

Cette année 2023 se distingue par un plan d'investissement record de 4 101 370,57 € dont un emprunt d'équilibre de 1 563 021,37 €. Un nouvel espace petite enfance, un city parc, la rénovation et l'extension du bâtiment de la Mine, autant de projets importants qui sont en phase opérationnelle.

LA COMMUNE MAINTIENT LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX INCHANGÉS POUR LES PONTPÉANNAIS

Enfin, fidèles aux engagements pris devant les pontpéannais(e)s, nous avons décidé encore cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, mais l'Etat augmentera les bases de 7.1%. Notre situation budgétaire est saine même si nous devons bien sûr rester vigilants car le contexte économique est incertain et risqué en raison de la guerre en Ukraine, des fortes tensions géopolitiques, de la hausse des taux d'intérêt.

Vous pourrez bien évidemment examiner ce budget plus en détail dans les pages suivantes. Il en ressort un budget équilibré à 3 824 343,17 € en recettes et en dépenses de fonctionnement.

Je tiens par ces quelques mots à réaffirmer notre volonté de toujours gérer les finances de la commune au plus juste et de façon équilibrée comme nous nous y étions engagés et de mettre ce budget au service de la population pour bien vivre à Pont-Péan.

Mourad ZEROUKHI
Adjoint aux Finances

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ

EXPRESSION POLITIQUE - p.04

CONSEILS MUNICIPAUX - p.05

PORTRAIT D'AGENT - p.07



PENSER L'AVENIR

p.08 - BUDGET MUNICIPAL

p.12 - CULTURE / Projet de la mine

p.14 - SPORT / City-stade

p.15 - URBANISME

p.16 - CADRE DE VIE

p.18 - ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ

VIVRE À PONT-PÉAN

CULTURE / Espace Beausoleil - p.20

CULTURE / Musique Rive Sud - p.21

CULTURE / Médiathèque - p.22

VIE ÉCONOMIQUE - p.24

ASSOCIATIONS - p.27

GALERIE / Retour en images - p.30

INFORMATIONS PRATIQUES - p.31

AGENDA - p.32



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Le magazine municipal de ce mois de mai présente de façon synthétique et analytique les Comptes Administratifs 2022 et le Budget Primitif 2023 votés lors du conseil municipal

du 28 mars dernier. Il nous semble important de relever certains chiffres pour montrer que la commune de Pont-Péan est dans une situation financière saine, ce qui ne nous empêche pas d'être vigilants quant à la situation économique, la hausse des taux d'intérêts et l'inflation actuelle. La Capacité d'Autofinancement dégagée sur l'année 2022 (CAF brute) est de 566 834 € et correspond à 16,4% des recettes de fonctionnement de la commune. Ce taux d'autofinancement est dans la moyenne des 7 communes de même strate de Rennes Métropole (3500 à 5000 habitants). Concernant l'endettement, l'encours de la dette est de 907 651 € au 31 décembre 2022 soit une somme de 202 € par habitant. Avec la commune de Bourgbarré, Pont-Péan a ainsi la capacité de désendettement la plus basse des communes de même strate de Rennes Métropole. C'est notamment grâce à ce niveau de CAF brute et à cette dette actuellement peu importante que la commune peut envisager de nouveaux emprunts pour les équipements à venir.

Chaque année, l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme de Rennes) publie un annuaire financier des 43 communes de Rennes Métropole. Cet annuaire étudie les comptes administratifs et la fiscalité des communes. Ce document permet d'avoir une vision globale à l'échelle du territoire et, tout en étant prudent sur les comparaisons entre les communes, il permet de situer notre commune par rapport aux moyennes des communes de même catégorie.

Concernant la fiscalité, on entend certains élus de la minorité dire que les impôts locaux sont plus élevés à

Pont-Péan qu'ailleurs. Il est important de bien préciser ce qu'il en est. Ainsi, concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, les taux à Pont-Péan sont de 42,9% soit effectivement le 2^{ème} taux le plus élevé des 7 communes de 3500 à 5000 habitants de Rennes Métropole. Toutefois, les bases de foncier résidentiel sur lesquelles est calculée cette taxe sont les plus basses des 7 communes de la même strate. Ainsi, pour une maison fictive représentant un pavillon de catégorie 5 de 95 m² avec une annexe de 20 m², la part communale de la taxe foncière sur le bâti était de 726 € en 2021, ce qui place Pont-Péan en 4^{ème} position des 7 communes de Rennes Métropole (page 65 de l'annuaire financier n° 34 de l'AUDIAR).

Il est également nécessaire de resituer la vérité sur le coût de la rénovation du projet culturel de la Mine. Ainsi, la minorité prend l'habitude de triturer les chiffres en confondant volontairement les coûts HT liés à la construction du bâtiment et l'ensemble des dépenses TTC liées à ce projet présentées pages 12 et 13 de ce magazine. Concernant les travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment, le conseil municipal avait voté lors de l'Avant-Projet Détaillé en janvier 2021 la somme de 3,4 millions d'euros HT ; l'inflation et l'augmentation des coûts des travaux amènent une dépense supplémentaire d'un million d'euros à mai 2023 auquel nous avons rajouté par précaution 5% d'aléas de chantier. Les autres dépenses concernent l'ensemble des coûts des études de programmation, de maîtrise d'œuvre et autres diagnostics, le coût de la dépollution, l'aménagement des abords, le rachat de la moitié de la parcelle du bâtiment accueillant Moulurex, le 1% artistique ainsi que la TVA (près de 1,2 million de l'ensemble des dépenses).

Les élus de la liste **Nouvel Élan pour Pont-Péan**

<https://www.facebook.com/nouvelelanpontpean/>

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Les arbitrages budgétaires décidés par l'équipe majoritaire, tout comme la méthode, ont soulevé de l'indignation auprès d'un grand nombre de Pont-Péannais. L'abandon de la quasi-totalité

des projets et promesses électorales au profit du projet de la future médiathèque malgré un coût qui risque de dépasser les 7 millions d'euros au lieu des 3 prévus initialement est aberrant. Au prétexte que la commune bénéficie de subventions et que des engagements financiers ont déjà été réalisés, la majorité refuse tout débat et n'écoute pas.

La démocratie participative, pourtant portée médiatiquement par la majorité serait-elle réservée à des projets « mineurs » ?

Le Maire a mis en avant le résultat du scrutin de Mars 2020 considérant qu'en lui donnant la majorité les pontpéannais avaient validé le projet de la médiathèque. Une méthode qui a des similitudes avec le malaise social que nous vivons sur le plan national !!!

laveniravecvous.pontpean@gmail.com

<https://laveniravecvous.blogspot.com>

<https://www.facebook.com/laveniravecvouspontpean/>

CONSEILS MUNICIPAUX

L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 MARS 2023

FINANCES

Rapport et débat d'orientations budgétaires 2023

Les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'orientations budgétaires 2023 après en avoir débattu.

(Voir sur le site internet de la commune <https://www.pontpean.fr/la-ville/conseil-municipal/deliberations-2/>)

TRAVAUX

Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espace d'exposition de mise en valeur du patrimoine - Attribution de marchés publics de travaux suite aux relances

- LOT N°03 : Charpente métallique, à l'entreprise GIRARD-HERVOUET pour un montant de 204 699,69 € HT

- LOT N°07 : Menuiseries extérieures aluminium, à l'entreprise SERRU pour un montant de 310 000 € HT

- LOT N°10a : Menuiseries intérieures bois, à l'entreprise REMI ANTOINE pour un montant de 88 276,19 € HT

> 18 voix pour / 7 voix contre

TRAVAUX

Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espace d'exposition de mise en valeur du patrimoine - Attribution de marchés publics de dépollution

- Entreprise CHARIERTP pour un montant de 248 516,65 € HT

> 18 voix pour / 7 voix contre

FINANCES

Subventions aux associations 2023

Les membres du conseil municipal décident d'attribuer des subventions aux associations pour un montant total de 17 081,50 € en 2023.

SECTEUR ASSOCIATIF	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS
SPORT	7 107,00 €
CULTURE / LOISIRS	3 421,00 €
SOCIO-CULTUREL / SERVICES À VOCATION SCOLAIRE	2 250,00 €
INTER-COMMUNAL	553,50 €
ATYPIQUE	3 550,00 €
AUTRES SUBVENTIONS (COLLÈGES)	200,00 €

(Voir détail des subventions sur le site internet de la commune <https://www.pontpean.fr/la-ville/conseil-municipal/deliberations-2/>)

MÉDIATHÈQUE

Quota de prêt - modification

Les membres du conseil municipal valident le nouveau quota de prêt de documents applicable à la médiathèque. Dorénavant, il sera possible d'emprunter jusqu'à 10 documents (écrits et/ou DVD) par personne pour 4 semaines.

FINANCES

Crédits scolaires 2023 - Subventions à l'école primaire publique

Les membres du conseil municipal approuvent les subventions aux écoles de Pont-Péan qui ont été définies comme suit :

- Les crédits " fournitures et équipements scolaires " ont été calculés au prorata du nombre d'enfants scolarisés
- Les crédits " achat de matériel pédagogique collectif " ont été calculés au prorata du nombre de classes
- Reconduction des subventions pour les projets d'école et les classes de découverte

Le montant des subventions pour l'école maternelle s'élèvera à 14 124 € (soit 100,89 € par élève) et pour l'école élémentaire à 30 981 € (soit 134,12 € par élève).

DÉLÉGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

SERVICE	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
École	Mise en place d'une pièce de renforcement vissée sous arêtier et pose cheminement technique depuis trappe d'accès jusque groupe VMC	TOURNEUX CHRISTOPHE	1 020,26 €
Administratif	Présentation des scénarios de prospective en mairie	FINANCE ACTIVE	1 080,00 €
Service technique	Piquage eaux pluviales et usées et busage de fosse rue de la cave Donjean	GENDROT TP	10 408,80 €

Administratif	Licence utilisation Adobe Creative Cloud pack complet - Année 2023	MICRO C	1 058,26 €
Service technique	Remplacement système de régulation chaufferie du bâtiment B	SOPEC	5 959,20 €
Service technique	Entretien espaces verts rue de Nantes et rue Colette Besson - Année 2023	AJI ENVIRONNEMENT	20 460,00 €
Service technique	Entretien espaces verts lotissement allée des Cèdres et allée de Provence - Année 2023	CAT NOTRE AVENIR	5 583,82 €
Service technique	Entretien espaces verts rues Pierre de Coubertin, Louison Bobet et Eric Tabarly - Année 2023	CAT NOTRE AVENIR	2 820,94 €
Service technique	Entretien espaces verts lotissement Bel Air - La Renardière - Année 2023	CAT NOTRE AVENIR	997,38 €

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf mentions contraires

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux sur : www.pontpean.fr



EN DIRECT

SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX SUR FACEBOOK LIVE @VilledePontPean

PORTRAIT D'AGENT

CÉDRIC LORITTE

RÉFÉRENT ESPACES VERTS

Chaque jour, vous les croisez dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sont les agents des espaces verts de la commune. Ils travaillent avant tout pour améliorer le cadre de vie des Pont-Péannais et contribuent directement à l'embellissement, à la propreté et à la préservation de notre environnement. Aujourd'hui, rencontre avec Cédric Loritte, Référent espaces verts qui a rejoint le service technique en début d'année.



Cédric assure l'entretien de l'ensemble des espaces publics. Cela consiste notamment au désherbage, à la taille de haies et d'arbustes, à la tonte et au fleurissement de notre ville. Avec sa formation en BAC pro

Travaux Paysagers et son

expérience de 15 ans sur des fonctions similaires à la mairie de Montgermont, il a acquis une solide connaissance du milieu végétal.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au sein d'une équipe composée de 5 agents, il a pour mission de gérer les espaces verts en appliquant le principe du zéro produit phytosanitaire (prix Zéro Phyto décerné à Pont-Péan par la Région en 2022).

La commune s'attache en effet à assurer à ses habitants un cadre de vie agréable dans le respect de l'environnement. Une volonté qui se manifeste aussi dans la gestion différenciée des espaces verts de la commune. Pour Cédric, il s'agit au quotidien d'adapter le mode d'entretien de chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Les espaces publics régulièrement utilisés par les usagers (ex : abords de la mairie, terrains sportifs...) ne seront ainsi pas entretenus de la même manière que les espaces naturels (ex : Parc du Midi, Parc du Tellé) où la tonte sera par exemple moins régulière pour laisser le temps à la faune et

la flore de se développer. Favoriser la biodiversité, limiter la consommation des ressources naturelles, libérer du temps sur certains espaces pour en passer plus sur ceux nécessitant plus d'attention... les intérêts de ce type de gestion sont multiples.

Son métier, c'est avec passion que Cédric l'exerce. Préserver la faune et la flore du territoire est justement un de ses moteurs : " À court ou moyen terme, j'aimerais développer les espaces naturels à Pont-Péan et initier la création de refuges Ligue de Protection des Oiseaux en aménageant des milieux favorables à la faune et la flore sauvages ".

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Enthousiasmé à l'idée de pouvoir proposer de nouveaux projets d'aménagement, il ne fait nul doute que notre nouveau Référent espaces verts porte aussi un vif intérêt à l'amélioration de notre cadre de vie. Il apprécie particulièrement le fleurissement, la plantation d'arbustes, de plantes annuelles et de vivaces et la liberté donnée par la collectivité dans le choix des créations. " Pont-Péan c'est notamment 2 160 fleurs plantées chaque année, 1,4 ha de massifs arbusifs et vivaces, 1 800 arbres, 10 ha de surfaces enherbées et 2,45 ha de pelouses... le travail ne manque pas ! "

Dans les semaines à venir, Cédric s'attellera - avec son équipe - à la réalisation de massifs avenue du Chemin Vert et au renouvellement des ronds-points Monaviok et Centre commercial.

BUDGET MUNICIPAL

DÉPENSES RÉELLES RÉALISÉES EN 2022 *

FONCTIONNEMENT **3 030 000 €**

dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune et des services municipaux (y compris charges de personnel)

INVESTISSEMENT **666 831 €**



CULTURE

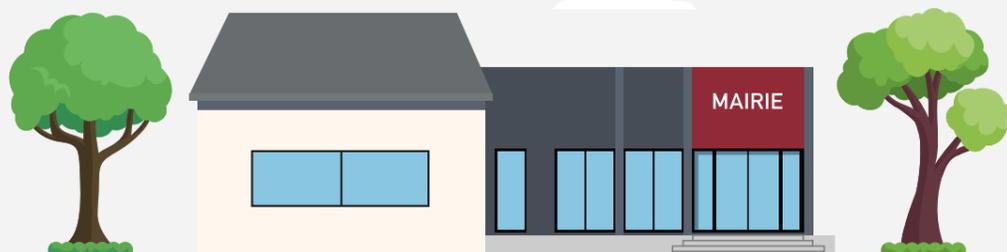
Espace Beausoleil, médiathèque

277 K€

Principales réalisations

72 K€ | Poursuite du projet du **bâtiment administratif de la mine** (honoraires de maîtrise d'oeuvre)

42 K€ | Rénovation de l'**espace Beausoleil** (toiture, garde-corps et roulettes de gradins)



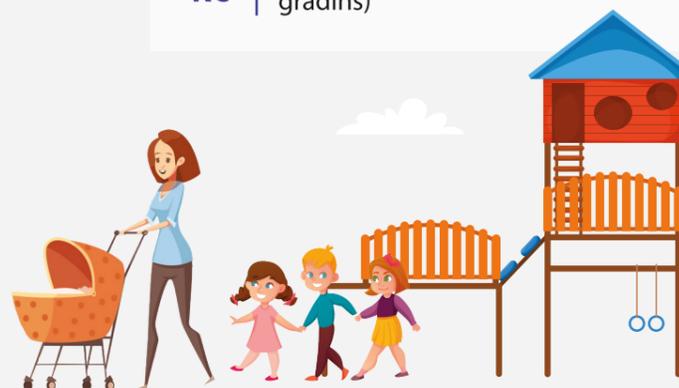
SERVICES GÉNÉRAUX

Mairie, services techniques, espaces verts, associations, CCAS

1 358 K€

Principale réalisation

66 K€ | Participation à la construction de la **résidence Ékip'âges**



PETITE ENFANCE

Crèche, multi accueil (service communal et intercommunal)

79 K€

Principale réalisation

39 K€ | Démarrage du projet de construction du **Relais Petite Enfance**

ÉCOLES ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire, accueil périscolaire

867 K€

Principale réalisation

247 K€ | Travaux de rénovation énergétique du **groupe scolaire**



JEUNESSE ET SPORT

Accueil de loisirs, jeunesse, salles et terrains de sport

416 K€



CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts de la dette

33 K€

Capital remboursé de la dette

152 K€



1 K€ = 1 000 €

* Hors opérations comptables dites d'ordre

RECETTES 2022

Comment ont été financés les dépenses de fonctionnement et les investissements en 2022 ?

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3 612 000 €

PRODUITS DES SERVICES MUNICIPAUX ET LOCATIONS
13% > 473 K€

PARTENAIRES FINANCIERS
dotations de fonctionnement (Etat, CAF...)
37% > 1 321 K€

CONTRIBUABLE
recettes des impôts locaux (fiscalité directe)
50% > 1 818 K€

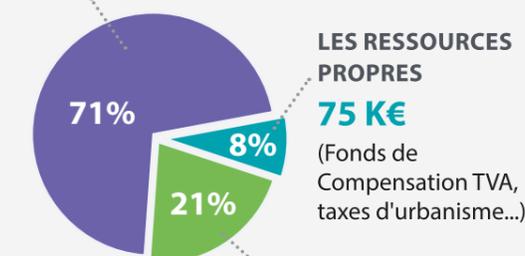
RECETTES D'INVESTISSEMENT

899 651 €

L'AUTOFINANCEMENT

638 K€

- Report d'excédents exercice précédent : 498 K€
- Amortissements : 140 K€



LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

187 K€

Dont principalement :

- Aide aux maires bâtisseurs : 51 K€
- DRAC - DGD / médiathèque 1AC : 52 K€
- Département / projet petite enfance : 38 K€
- Etat - DETR / rénovation énergétique scolaire : 19 K€
- Etat / plan de relance socle numérique : 13 K€

MONTANT D'ÉPARGNE BRUTE * À L'ISSUE DE L'EXERCICE 2022 : 567 K€

Écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Permet de financer la section d'investissement.

7,9 MILLIONS D'€ AU SERVICE DES PONT-PÉANNAIS·E·S

Le 28 mars, la commune de Pont-Péan a voté son budget 2023.

Grâce à une maîtrise des dépenses courantes et à la recherche de cofinancements, le budget 2023 permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans augmenter les taux d'imposition.

Budget de fonctionnement

■ 3 823 873 €

Budget d'investissement

■ 4 101 370 €

FONCTIONNEMENT

■ DÉPENSES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES

de fonctionnement 2023 par rapport
au budget prévisionnel 2022

+ 5 %



MONTANT DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

fonctionnement des services,
dépenses d'entretien du patrimoine

1 031 k€

soit 29 % des charges réelles
de fonctionnement

*Dont une hausse prévisionnelle liée au
coût de l'énergie de 113 000 €*



MONTANT DES CHARGES DE PERSONNELS

2 032 k€

soit 57,5 % des charges réelles
de fonctionnement

■ RECETTES



PRODUIT DES IMPÔTS ESTIMÉ

1 876 k€ soit 417 € par habitant

*La moyenne pour les communes de
même strate est de 468 € par habitant*

LES DÉPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

- 845 k€ de crédits de report sur des opérations d'investissement en cours de réalisation
- 3 012 k€ d'opérations nouvelles
- 188 k€ de remboursements d'emprunts

LE FINANCEMENT

Les dépenses d'investissement seront financées de la manière suivante :

- Auto-financement : **690 k€**
- Subventions : **1 372 k€**, FCTVA : **79 k€**
et amortissements : **140 k€**
- Produits des cessions : **256 k€**
- Emprunt d'équilibre inscrit au budget : **1 563 k€**



DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2023

(capital restant dû)

908 k€ soit 202 € par habitant

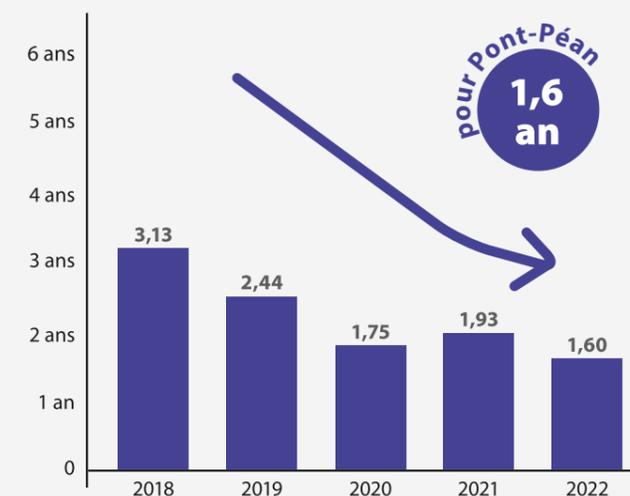
La moyenne pour les communes de même strate est de 731 € par habitant

FOCUS Capacités de désendettement

La maîtrise de l'endettement s'est poursuivie en 2022. La commune s'est ainsi désendettée de 152 185 €.

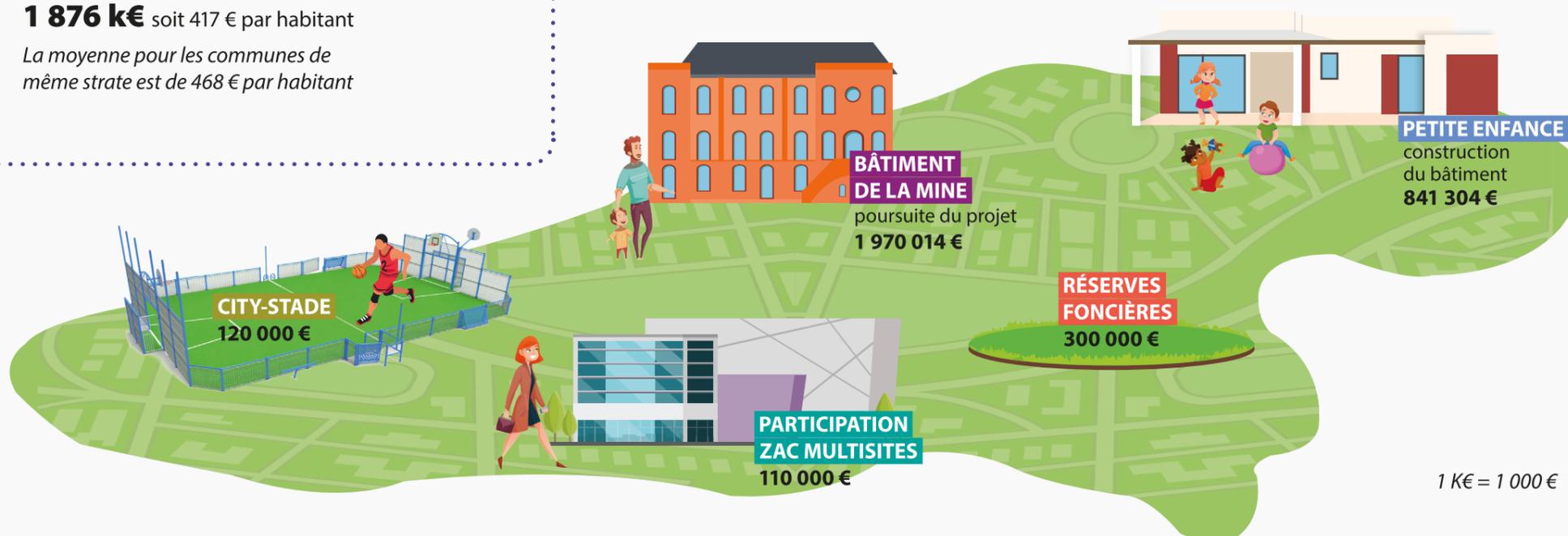
L'encours de dette s'élève à
907 651 € au 31 décembre 2022
(contre 1 059 836 € au 1^{er} janvier 2022).

La capacité de désendettement est le rapport entre le montant de la dette et l'épargne brute. Elle exprime le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser sa dette si elle choisissait d'y consacrer toutes ses ressources de fonctionnement.



Le seuil d'alerte défini par la loi se situe au dessus de 12 ans. Pour la commune, le ratio de désendettement ne cesse de s'améliorer, ce qui offre de nouvelles perspectives d'investissements et la possibilité d'emprunts pour les financer.

LES PRINCIPAUX PROJETS 2023



CULTURE / PATRIMOINE

CARREAU DE LA MINE : LA RÉHABILITATION DÉMARRERA À L'AUTOMNE

C'est officiel, le site de la mine, appelé " Le Carreau ", va être réhabilité ! Avec un début des travaux prévu en septembre 2023 et un délai de réalisation estimé à 21 mois, les Pont-Péannais.es devraient pouvoir profiter de ce nouvel équipement culturel en 2025.

Lors du conseil municipal du 28 mars, le financement du projet de la mine a été voté. Ce lieu, témoin d'un temps où Pont-Péan était parmi les plus grandes mines de plomb argentifère d'Europe, accueillera toutes les générations pour des **activités de lecture, de loisirs, de rencontres artistiques et de découvertes patrimoniales**. C'est un projet d'envergure. L'ancien bâtiment administratif de la mine sera rénové pour être transformé en espace muséal et en salles dédiées aux associations. Une nouvelle médiathèque sera quant à elle construite en extension de ce bâtiment classé aux monuments historiques.

UN PROJET ADAPTÉ À DE NOUVEAUX BESOINS

Ce projet répond à une réalité en offrant une nouvelle structure adaptée à l'accueil d'une population en constante hausse et dont les besoins ont évolué :

- La médiathèque actuelle a atteint ses limites tant en terme de capacité d'accueil (groupes scolaires, animations...), que d'espace pour ranger les documents, ou encore d'accessibilité (personnes à mobilité réduite, parents avec poussette...)
- Les associations, plus nombreuses d'années en années, ont besoin de disposer de davantage de salles mieux adaptées aux activités
- Les habitants et collectif d'habitants ont besoin d'avoir des espaces de rassemblement et de travail pour développer des actions socio-culturelles. Ils aspirent à se réapproprier ce lieu historique pour co-construire de nouveaux usages et donner au patrimoine de la commune un avenir attractif

Selon les estimations, Pont-Péan comptera 6 000 habitants d'ici quelques années. Les différents espaces du futur site ont ainsi été dimensionnés en conséquence, avec une superficie utile totale de 820 m² :



Médiathèque *
430 m²

** La réglementation fixe la surface minimale d'une médiathèque à 0,07 m² par habitant*



Espaces associatifs
218 m²



Galerie du patrimoine
123 m²



Locaux techniques
49 m²

Ces équipements permettront d'accueillir :

- Régulièrement, 12 classes du groupe scolaire, soit 280 élèves
- Les professionnels de la petite enfance et le centre de loisirs, soit environ 50 personnes
- 800 abonnés actifs et les participants aux animations de la médiathèque
- 500 adhérents des associations Pont-Péannaises et/ou intercommunales

UNE IDENTITÉ FORTE POUR PONT-PÉAN

Avec l'espace Beausoleil et l'espace jeunes à proximité immédiate, c'est un véritable pôle socio-culturel vivant qui se formera sur le site du carreau de la mine. Cet ensemble sera à l'épicentre des nouveaux quartiers et des habitats plus anciens, liant un passé historique et les futurs usages des Pont-Péannais.es. Pôle culturel et historique sur le site du carreau de la mine, pôle administratif avec la mairie, pôle commercial avec la place des Genêts, pôle artisanal et tertiaire avec la ZAC du Pont Mahaud... Ce projet permettra de définir une nouvelle polarité à Pont-Péan et ainsi dessiner un nouveau visage à notre ville. Il contribuera au développement de la commune et lui confèrera une identité forte, à la fois contemporaine et ancrée dans son histoire. En générant des liaisons avec les secteurs limitrophes existants ou en devenir - telle que la ZAC de la Bétuaudais (création d'une centaine de logements collectifs et individuels) - l'aménagement paysager des abords de la mine et l'installation de voies de mobilité douce entraîneront sans nul doute des changements d'habitude de circulation et de transport pour les Pont-Péannais.es.

DES DÉPENSES SPÉCIFIQUES

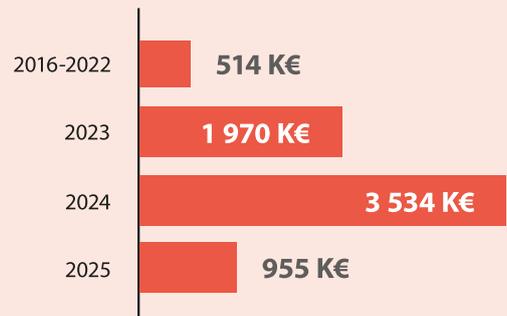
Les dépenses devant être engagées pour la réhabilitation du lieu ne concernent pas uniquement la rénovation et la construction de bâtiments. Des études et travaux complémentaires sont nécessaires. Ont notamment déjà été réalisés :

- Une étude de programmation préalable par le cabinet Médieval
- Des études géotechniques qui ont permis d'établir les besoins de dépollution du site induits par l'ancienne activité minière : achat et aménagement d'une parcelle pour le stockage des terres polluées ; études de travaux de dépollution des sols pour réaliser la construction du projet et créer un aménagement paysager des abords du site

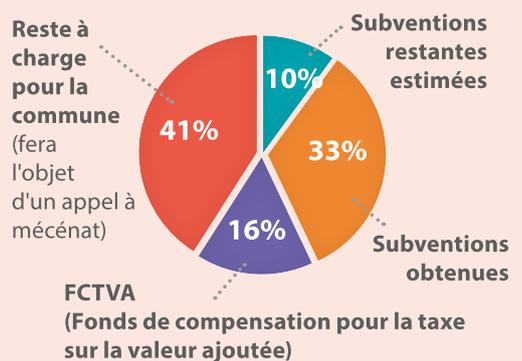


UN FINANCEMENT ÉQUILIBRÉ

Le financement du nouvel équipement a été voté par les élus dans le cadre d'une **Autorisation de Programme et Crédits de Paiements Pluriannuels (APCPP)**. Une enveloppe de **6 972 543 € TTC** sera ainsi consacrée au projet et dépensée de façon répartie sur plusieurs années comme suit :



Le projet sera en grande partie financé grâce à des subventions :



Les partenaires du projet





SPORT

UN CITY-STADE À PONT-PÉAN

© Camma sport et jeux

Terrain multisports, city stade, mini stade... Ces diverses appellations désignent un terrain de jeux extérieur clôturé spécialement conçu pour les sports collectifs. Dès cet été, les Pont-Péannais.es pourront profiter de ce nouvel équipement non loin du pump track (parcours de bosses pour VTT et BMX), rue de la Cave Donjean. Les objectifs ? Encourager et faciliter la pratique sportive, favoriser les liens entre les générations.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

Conçu par la société Camma sport et jeux, le futur city-stade a été imaginé par l'équipe municipale et les services techniques communaux.

Plusieurs jeunes Pont-Péannais ont également participé à la réflexion autour du projet afin de proposer un équipement au plus proche des besoins réels des usagers.



© Hodnae Productions

UNE PRATIQUE SPORTIVE POLYVALENTE

La plupart des installations sportives ne permet de pratiquer qu'une seule activité, ce qui peut s'avérer limitant. Ici, vous pourrez pratiquer plusieurs sports en un seul endroit. Le terrain, d'une surface de 25 x 15 m disposera de buts à destination du football et du handball ainsi que de paniers pour la pratique du basketball.

ÉCO-RESPONSABILITÉ ET QUALITÉ

Ce nouvel équipement s'inscrit dans la politique d'actions de la municipalité visant à promouvoir l'éco-responsabilité grâce à l'utilisation de matériaux fabriqués en France, non polluants et recyclables à 100%. Poteaux en acier galvanisé thermolaqués, grilles métalliques résistantes aux chocs et donnant

une impression de légèreté, revêtement de sol en résine synthétique pour un confort optimal, formes et couleurs intégrant l'espace à l'environnement... le dispositif combinera à la fois solidité, confort et esthétique.

DU SPORT POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS

Dans bien des cas, pour pratiquer une activité sportive, il est nécessaire d'adhérer à un club avec des horaires particuliers ou de louer un espace dédié. L'installation d'un terrain multisports est donc une excellente solution. Cet espace dédié au sport offrira les avantages d'être totalement gratuit, ouvert à tous et toute la journée, et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

FINANCEMENT : UNE FORTE CONTRIBUTION PARTENARIALE

Le montant total de l'aménagement coûtera 120 000 € dont une prise en charge à hauteur de 30% par un fonds de concours attribué par Rennes Métropole et à hauteur de 20% par une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) attribuée par l'État. La commune dépose également une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du Programme des équipements sportifs de proximité appelé « Plan des 5000 terrains de sport ».

RENNES
MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

URBANISME

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2023-2028

Face à la tension croissante sur le logement, Rennes Métropole va mettre en oeuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH) jusqu'en 2028. Élaboré en étroite collaboration avec les communes et l'ensemble des acteurs du logement, celui-ci définit les objectifs et les principes d'une politique de l'habitat sur le territoire.

LES ATTENTES DES HABITANTS

Ce programme a été construit pour et avec les habitants. La nécessité de mieux identifier leurs besoins en matière de logement a donné lieu à une importante concertation publique. Ainsi, depuis l'automne 2021, **plus de 3 000 personnes ont fait part de leurs attentes à travers une enquête et 5 réunions publiques se sont tenues** dans plusieurs communes, dont une à Pont-Péan. Il en est ressorti :

- une difficulté croissante à se loger en raison d'un manque de logements disponibles et de loyers ou de prix trop élevés
- la demande d'une plus grande maîtrise des prix et types de logements par la collectivité
- la prise en compte du vieillissement de la population dans la conception des logements
- la réalisation de logements mieux isolés, plus performants énergétiquement et plus sobres en terme de consommation foncière
- l'attente de davantage de mixité sociale et du développement de lieux communs et de partage favorisant la cohésion sociale

UN PROJET AMBITIEUX

Le Programme Local de l'Habitat affiche une ambition forte et équitable : donner la possibilité à tous les habitants - y compris les plus vulnérables - de se loger sur la métropole. Pour 2023-2028, il vise une production de **5 000 logements par an sur le territoire, dont 1 250 Habitations à Loyers Modérés (HLM) pour répondre aux 26 000 demandes en attente**. L'encadrement des loyers là où ils sont le plus élevés ainsi que des meublés touristiques fait également partie des priorités du projet.

LE CALENDRIER DU PLH

- **Avril / mai 2023** : Délibération des communes et avis des personnes publiques associées
- **06/2023** : Adoption du PLH
- **4^{ème} trimestre 2023** : Passage en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (avis de l'État)
- **12/2023** : Adoption définitive du PLH
- **1^{er} trimestre 2024** : Contractualisation avec les communes



DÉCLARATION FISCALE : Nouvelle obligation pour les biens immobiliers

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété. Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1^{er} juillet 2023 sur le portail impot.gouv.fr - rubrique " Gérer mes biens immobiliers ".



CADRE DE VIE

UNE NOUVELLE PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS VERTS ET ALIMENTAIRES

Les déchets végétaux sont loin d'être inutiles, ils regorgent de bienfaits pour nos jardins et pour la biodiversité. Les déchets alimentaires, quant à eux, peuvent être valorisés sous forme de compost pour réduire la production de gaz à effet de serre et être transformés en engrais naturel. À compter du 1^{er} janvier 2024, Rennes Métropole fera évoluer significativement la gestion de ces déchets afin de nous pousser à changer nos pratiques.

FIN DE PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS VERTS

En 2024, il sera interdit de déposer vos tontes de pelouse en déchèteries et les végétaux ne seront plus collectés à domicile. Rennes Métropole encourage en effet la pratique du " zéro déchet ". En 2021, pas moins de 31 421 tonnes de déchets verts ont été prises en charge par Rennes Métropole, soit 380 kg par maison individuelle ! 93 % de ces végétaux ont été apportés en déchèterie et 7% collectés à domicile. Quelques bonnes pratiques pour être acteur de cette transition vertueuse :

- **Faites du « mulching »** ! Tondez votre pelouse plus haut, un peu plus régulièrement et laissez l'herbe tondu sur place. Cela fera un engrais naturel, limitera l'évaporation d'eau et préservera le pouvoir fraîcheur de votre jardin en période estivale.
- **Adoptez la gestion différenciée** à votre échelle ! Ne tondez plus toutes les surfaces et laissez la nature évoluer. En plus d'alléger votre travail, cela diminuera les déchets tout en favorisant la biodiversité.
- Vous avez taillé des buissons, élagué des arbres, arraché de vieux plants ? **Faites des abris pour les insectes** avec les petits branchages, contactez les services techniques de la mairie pour utiliser le broyeur de la commune et obtenir des copeaux afin de **pailler vos sols** et enfin, **compostez vos vieux plants** !

+ D'INFOS

Nicolas Raty / Délégué aux espaces verts
nicolas.raty@pontpean.bzh

DES SOLUTIONS DE COMPOSTAGE POUR TOUS

Aujourd'hui, près de 66% des déchets alimentaires sont jetés dans le réseau d'ordures ménagères. Demain, ce chiffre devra baisser à 30%. Afin d'y parvenir progressivement, avec l'appui de Rennes Métropole, la commune déploie des solutions de compostage pour tous, que vous résidiez en logement individuel ou collectif. En 2024, des intervenants se déplaceront dans les communes pour faire la promotion des solutions de compostage ! Deux solutions existent déjà pour les habitants :

- **Compostage en logement individuel** : beaucoup de Pont-Péannais vivent en pavillon et ont installé leur propre composteur dans leur jardin. Si vous n'êtes pas encore équipé, Rennes Métropole peut vous fournir le matériel nécessaire gratuitement et vous former à son utilisation
- **Compostage en logement collectif** : certains immeubles de Pont-Péan en bénéficient déjà ! Si ce n'est pas encore votre cas et que vous êtes intéressé par la démarche, alors réunissez-vous avec des voisins et contactez Rennes Métropole !

DEMANDEZ UN COMPOSTEUR !

- Par téléphone : 0 800 01 14 31
- Sur internet : metropole.rennes.fr/trier-ses-dechets-alimentaires
- Formulaire en ligne : <https://framaforms.org/distributions-de-composteurs-individuels-2023-1678884193>

CADRE DE VIE

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Afin d'inviter les Pont-Péannais.es à participer à la vie locale, des rencontres entre habitants et élus seront organisées dans les différents quartiers de la commune.

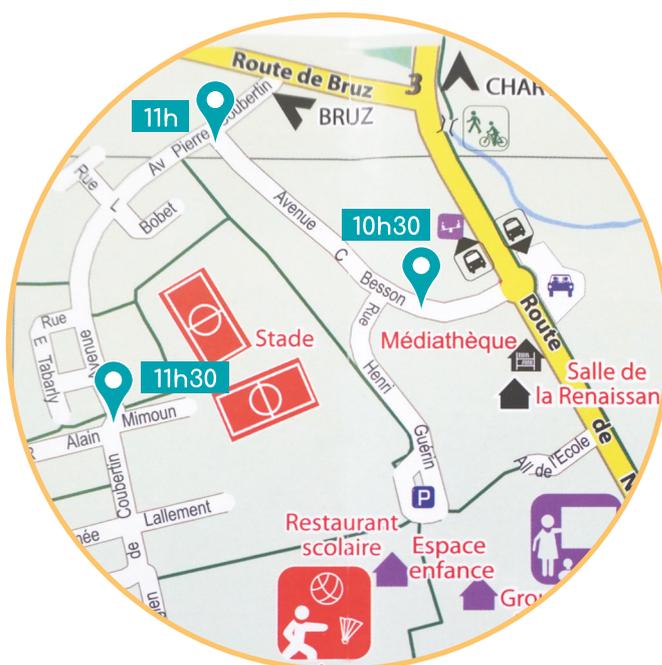
Les élus de Pont-Péan souhaitent rencontrer l'ensemble des habitants de la commune. **Deux premières visites de quartiers seront ainsi organisées :**

Samedi 10 juin



**QUARTIER GIBOTIÈRE, RUE DU CANAL,
RUE DU MIDI, ROUTE DE LAILLÉ**

Samedi 1^{er} juillet



QUARTIER LUZARD

Lors de ces matinées, chacun pourra prendre la parole pour échanger sur la vie de quartier. Ces rendez-vous seront l'occasion de faire le point sur toutes les questions auxquelles vous êtes confronté.e.s dans votre quotidien et votre environnement. Les élus seront présents pour entendre, pour réfléchir avec vous à des solutions et envisager des modes d'action. À l'issue de ces visites, un compte-rendu sera rédigé et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants. Les sujets identifiés seront ensuite traités par la commission urbanisme / cadre de vie / travaux.



LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique se nourrit du nectar des fleurs, de miellat ou de fruits mûrs, et met à mal les populations d'abeilles. Légèrement plus petit que son cousin européen, sa tête est orange et son front noir. Son corps est essentiellement noir et ses pattes sont jaunes. Son nid, érigé en mars-avril, est utilisé une seule fois et abandonné à la fin de l'automne. Il peut parfois atteindre jusqu'à 1 mètre d'envergure et se situe principalement dans les arbres, mais aussi dans des abris aérés, ou parfois même au sol. L'arrivée des frelons asiatiques a été constatée à Rennes en 2011.

Les bons gestes à adopter

- Vérifier avant de tailler une haie ou avant de couper ou d'élaguer un arbre s'il y a des insectes alentour
- Ne pas tenter de détruire vous-même un nid de frelons par le feu, l'eau, un insecticide... quelle que soit sa taille
- Ne pas s'approcher à moins de 5 mètres d'un nid
- Ne pas boucher les trous d'accès d'un nid car les frelons chercheront alors à sortir par une autre voie et à réimplanter un nid ailleurs

Que faire en cas de suspicion ou de découverte d'un nid ?

Les Pont-Péannais doivent contacter la mairie.

ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ

MOUSTIQUES TIGRES ET FRELONS ASIATIQUES : RESTEZ VIGILANTS !

Qui dit beaux jours, dit aussi l'arrivée de certains nuisibles comme le frelon asiatique et le moustique tigre. La Ville de Rennes travaille en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé pour réduire leur prolifération. Comment les combattre et s'en protéger ?

LE MOUSTIQUE TIGRE

D'origine tropicale, petit et vif, le moustique tigre a été repéré pour la 1^{ère} fois à Rennes en septembre 2021. On le reconnaît à ses zébrures noires et blanches. Il peut transmettre à l'homme des virus comme la dengue, le chikungunya et le zika. Le moyen de réduire sa prolifération ? Éliminer les larves. Sa population étant actuellement au stade larvaire, c'est le bon moment pour agir :

- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines
- Vider les récipients qui contiennent de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières et rigoles d'eaux usées
- Ramasser les fruits tombés

Vous pensez l'avoir vu ? Signalez-le !

Photographier et signaler le moustique tigre à la mairie permet de suivre son extension et déclencher les actions de lutte appropriées. À la suite de sa détection dans un quartier, une intervention de lutte sera réalisée par l'opérateur Altopictus. Via une visite rapide des extérieurs privés, celui-ci supprimera les potentielles larves avant qu'elles ne soient adultes. Lorsque votre quartier est concerné, vous recevez un courrier avec des instructions précises sur le protocole à mettre en place.



ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ

COMMENT AIDER LES ABEILLES AU PRINTEMPS ?

L'abeille est devenue le symbole de la biodiversité et la représentante des insectes pollinisateurs. Et pour cause ! Elle assure la quasi totalité de la pollinisation, celle de 80% des espèces de plantes ! La pollinisation est primordiale pour la reproduction d'un grand nombre de plantes et d'arbres fruitiers mais le nombre de petites ouvrières ne cesse de décliner. La maladie, les prédateurs, les pesticides et la disparition des fleurs mettent à mal leur population. Le printemps est la saison idéale pour les aider.

CRÉER UN JARDIN MELLIFÈRE

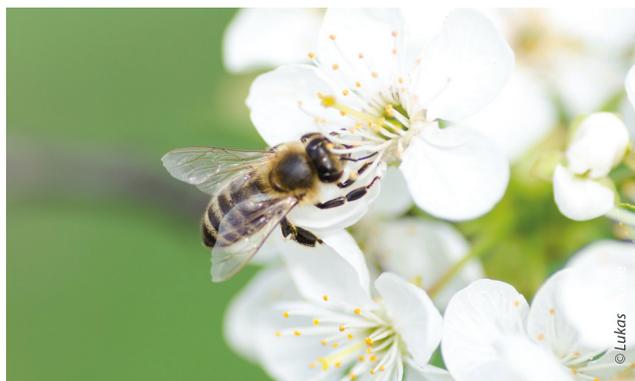
Les plantes mellifères sont des végétaux exploitables par les abeilles pour élaborer le miel. Les butineuses sont constamment à leur recherche pour en extraire du pollen et du nectar et ainsi accomplir leur mission de pollinisation. En période estivale, elles ne rencontrent aucune difficulté à en trouver, contrairement au printemps où les fleurs sont clairsemées, plus fragiles et régulièrement victimes d'intempéries. Quelles plantes mellifères choisir ? Côté fleurs et plantes - pour ne citer qu'elles - seront appréciées l'Hellébore (rose de Noël) qui offrira nectar et pollen, les primevères, soucis, bleuets, violettes, coquelicots, la bourrache, la sauge, le thym, la menthe, le romarin... et côté arbres, le noisetier, le saule, le peuplier ou encore le sapin.

ÉVITER LES PRODUITS TOXIQUES

Ralentissement du développement, malformations, perte d'orientation (les abeilles ne retrouvent plus leur ruche), incapacité à reconnaître les fleurs, affaiblissement des défenses immunitaires... les produits d'origine chimique - que ce soient les engrais, les pesticides et les herbicides - ont des effets néfastes sur les populations d'abeilles.



Très engagée dans les pratiques visant à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, Pont-Péan a reçu en 2022 le prix " Zéro phyto " décerné par la Région.



ÊTRE ATTENTIF AUX HABITATS

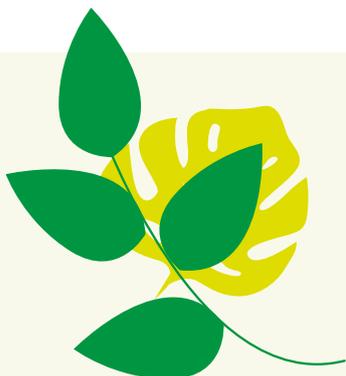
Les abeilles sauvages ont besoin d'un habitat adéquat pour survivre. Elles peuvent s'installer dans des tiges creuses, des bûches, entre des pierres... Vous pouvez leur fournir des habitats dans votre jardin en ajoutant des tas de feuilles ou de branches, ou encore en mettant en place des hôtels à insectes. Certaines abeilles installent leurs nids dans le sol, si vous observez des espaces où la terre est légèrement travaillée et que quelques abeilles s'en échappent, évitez de tondre ces endroits sous peine de causer leur perte.

Prenez soin des abeilles, elles vous le rendront en assurant la pollinisation de votre verger et de votre potager, vous offrant ainsi de meilleures récoltes.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Chaque Pont-Péannais-e de plus de 12 ans, à titre individuel ou collectif, peut demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner sur l'espace public. Fleurir le pied d'un arbre, installer des jardinières au sol, arranger les massifs de son immeuble ou de la rue devant sa maison... Tous les espaces communaux peuvent être sollicités si cela ne gêne pas le passage des usagers.

■ Demandez votre permis de végétaliser à l'accueil de la mairie ou sur www.pontpean.fr



ESPACE BEAUSOLEIL

QUELQUES NOUVEAUTÉS AVANT L'ÉTÉ

LE DERNIER SPECTACLE DE LA SAISON CULTURELLE



« AVEC HÉLÈNE »
CIE LA MORT EST DANS LA BOÎTE
THÉÂTRE RADIOPHONIQUE
VENDREDI 12 MAI / 20H30

Eva vit avec Hélène. Eva c'est la fille et Hélène, la mère. Nous les suivons pendant quelques années, de la pré-adolescence d'Eva jusqu'à ce qu'elle soit une jeune adulte. Autour d'elles, leurs amies, le père, le maître-nageur, les garçons, les filles et la musique. À travers les scènes de leur vie quotidienne se dessinent des relations complexes. Au fil des années qui passent elles se découvrent, s'approprient, se déchirent, s'embrassent et se retrouvent...

Tout public à partir de 12 ans - de 6 à 10€

CÔTÉ RECRUTEMENT



Début mai, l'espace Beausoleil accueillera sa nouvelle responsable : Camille Siegel. Chargée de la préparation des saisons culturelles et de la gestion administrative et budgétaire de l'équipement, elle assurera également l'organisation du planning de réservation des salles.

POUR ACHETER VOS PLACES

 www.espacebeausoleil.fr

 02 99 05 75 63

 espacebeausoleil@pontpean.bzh

**Bonnes vacances en attendant l'ouverture
de la saison culturelle en septembre !**

EXPOSITION URBAINE DE PHOTOS " AU JARDIN "



PHOTOS DE GÉRARD GAUCHON
DANS LES RUES DE PONT-PÉAN
DE MAI À OCTOBRE

Le thème de la prochaine exposition de photographies à découvrir dans les rues de la ville est " Au jardin ". Des prises de vues de jardins, de parcs, de petites bêtes familières qui aiment nos fleurs et s'en régaler. Sélectionnées par la commission municipale culture patrimoine parmi 164 clichés, 25 photos seront ainsi exposées de mai à octobre. La municipalité remercie Gérard Gauchon, photographe bien connu des Pont-Péannais, qui a accepté de coorganiser cette exposition avec l'aide des services techniques et du service communication.



ÉCOLE DE MUSIQUE

MUSIQUE RIVE SUD EN CONCERT

Le 15 mars dernier, lors du Concert à 150 voix, nous avons pu assister au spectacle de cette « chorale éphémère » que formaient les 150 élèves des 1^{ère} et 2^{nde} années de formation musicale et chant choral. Une nouvelle formule à Musique sur la Rive Sud qui permet de mêler la pratique du chant à la théorie. Les écoles seront de retour pour un " show " qui promet d'être mémorable le 16 mai, à 18h, à l'espace Beausoleil.



LES ÉCOLES " FONT LEUR SHOW "

Mardi 16 mai à 18h
À l'espace Beausoleil

En mai, l'espace Beausoleil accueillera et mettra en valeur les projets musicaux de 3 écoles du territoire de « Musique sur la Rive Sud ». L'occasion de découvrir 3 projets musicaux et pédagogiques dans le cadre du dispositif Musique à l'école.

Les élèves et leurs enseignants ont travaillé tout au long de l'année avec des musiciens intervenants de « Musique sur la Rive Sud » et seront fiers de présenter le fruit de leur travail à cette occasion.

L'école de l'Arche de Noé mettra en musique la thématique de l'écologie, l'école Champs l'Evêque de Bruz nous fera voyager à travers des musiques d'ici et d'ailleurs et enfin l'école Saint-Jean de Saint-Erblon présentera un conte musical à travers le dispositif « violons à l'école » en lien avec les élèves de l'ensemble « Stringendo » de « Musique sur la Rive Sud ».

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour l'année 2023-2024, les réinscriptions des anciens élèves et préinscriptions pour les nouveaux apprenants se dérouleront à partir du lundi 5 juin 2023 sur www.musique-rivesud.fr

MUSIQUE
SUR LA RIVE SUD
INITIATION • ENSEIGNEMENT • CONCERTS

accueil@musique-rivesud.fr
02 22 66 55 80

MÉDIATHÈQUE

LES ACTUALITÉS DE FIN DE SAISON CULTURELLE

La médiathèque continue de nous surprendre en nous proposant des animations toujours plus originales. Pour cette fin d'année scolaire, elle nous invite à prendre le temps et à nous émerveiller des nouvelles technologies offertes par la réalité augmentée.

PROGRAMME DES ANIMATIONS



" ET SI ON PRENAIT LE TEMPS ? "

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
SUR LA VIE À DEUX À L'HEURE
DU MARDI 2 MAI AU SAMEDI 3 JUIN

Devons-nous céder aux injonctions qui nous sont faites au quotidien de gagner du temps ? Ou, au contraire, faut-il prendre le temps de ralentir le mouvement ? Le mouvement " slow " nous pousse à nous interroger sur des alternatives à nos modes de vie énérgivores.

Tout public



LES PETITS LECTEURS

POUR LES 1-3 ANS
SAMEDI 13 MAI / 10H-10H30

SPÉCIAL HORS LES MURS
SAMEDI 17 JUIN / 10H-10H30

Gratuit / Sur inscription

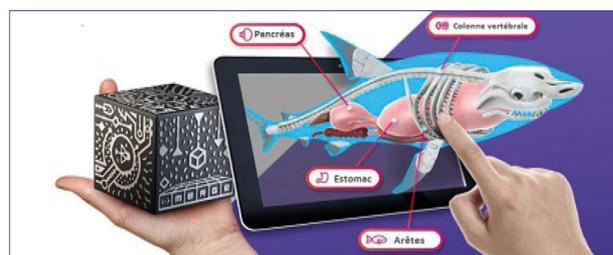


" OBSERVONS LES OISEAUX "

EXPOSITION DE RÉALITÉ AUGMENTÉE
DU MARDI 6 JUIN AU SAMEDI 1^{ER} JUILLET

Une banderole où chantent des oiseaux, des posters qui prennent vie, un livre duquel jaillit un dinosaure... la médiathèque se transforme en cabinet de curiosités !

Tout public - Gratuit / Entrée libre



ATELIER CRÉATION DE MERGE CUBE MERCREDI 21 JUIN / 14H-15H

Kézako ? Le Merge Cube c'est un cube orné de symboles différents sur ses 6 faces, qui permet de faire apparaître en réalité augmentée des modèles en 3D. Selon l'application utilisée, on va pouvoir manipuler le système solaire, un cerveau, un coeur qui bat...

À partir de 10 ans - Gratuit / Sur inscription



COUPS DE CŒUR À RETROUVER À LA MÉDIATHÈQUE



Matrix

De Lauren Groff - Éditions de l'Olivier

Ce récit nous plonge dans l'Angleterre de la fin du 12^{ème} siècle. L'auteur nous propose une version romancée de la vie de Marie de France, première femme de lettres d'expression française. Cette enfant bâtarde au sang royal, honnie par Aliénor d'Aquitaine qui l'expulse loin de la Cour, devient alors prieuse d'une abbaye en ruine. On découvre à ses côtés la vie misérable des religieuses, son combat pour redresser l'abbaye et sa transformation en femme forte dans une époque plus que trouble. Une lecture historique divertissante.



L'éléphant junior

Éditions Scrinéo

L'éléphant junior est une revue de culture générale dirigée vers les enfants de 9 à 13 ans. Elle traite d'un grand sujet par mois, une BD sous forme d'enquête, un débat d'actualité, un invité, la découverte d'un pays, un dossier sur l'écologie, un reportage, des jeux, de l'art... Bref tout ce qu'il faut pour rassasier la soif de savoir des jeunes curieux. Retrouvez ce magazine tous les mois à la médiathèque !



Le livre qui parlait toutes les langues

De Alain Serres et Fred Sochard - Éditions Rue du monde

Une jolie histoire pour enfant de ruse et de loup. Un petit garçon marche vers la forêt avec un livre dans son sac. Il rencontre un loup qui veut bien entendu le manger, mais grâce à son livre qui parle toutes les langues, il déjoue les plans de celui-ci. Avec le CD, écoutez en premier la version française et découvrez ensuite l'histoire lue dans 19 autres langues. Le livre vous permettra aussi de découvrir l'écriture de ces 19 langues. À lire et à écouter sans modération !



As Bestas

Film de Rodrigo Sorogoyen

Ce film nous tient en haleine de la première à la dernière minute. On y suit l'histoire de deux expatriés français qui s'installent dans la profonde campagne catalogne. Une entreprise propose de racheter les terres des villageois afin d'y implanter des éoliennes, mais les deux français s'opposent au projet et ce refus ne sera pas sans répercussions... Une montée en puissance dramatique, une ambiance qui s'épaissit à chaque minute, un visionnage dont on ressort bouleversé !

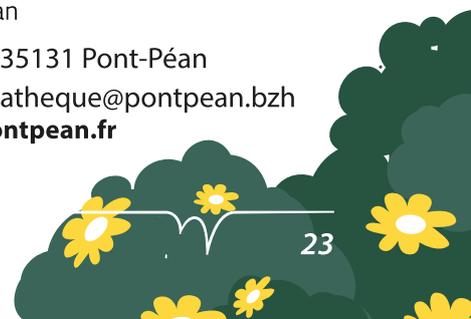
L'inscription à la médiathèque est gratuite

HORAIRE :

- Mardi et jeudi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 10h-12h30


MÉDIATHÈQUE
 municipale de Pont-Péan

18, route de Nantes - 35131 Pont-Péan
 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.bzh
www.mediathequepontpean.fr





VIE ÉCONOMIQUE

L'ACTUALITÉ DES ENTREPRISES ET COMMERCE

LE PONTPÉANNAIS / LA POSTE

Le bar-tabac de Pont-Péan devient relais postal

Le bureau de poste de Pont-Péan a définitivement fermé ses portes le 6 mars dernier. Pour pallier à cette fermeture et éviter aux Pont-Péannais.es d'avoir à se déplacer sur une commune voisine, le bar-tabac Le Pontpéannais assure désormais la relève.



Christelle Pinsard et Mickaël Gilles, gérants du relais postal

Proposer une continuité des services postaux aux Pont-Péannais ? Une nouvelle mission qu'ont accepté Christelle Pinsard et Mickaël Gilles, les gérants du bar-tabac Le Pontpéannais. " Reprendre la gestion des services de La Poste nous tenait à cœur car ce service de proximité est important pour notre commune ". Après l'installation du guichet au sein de leur commerce et le suivi d'une formation en e-learning, le relais postal a ainsi pu commencer à servir ses 1^{ers} clients. Une fréquentation timide au début mais de plus en plus importante, le temps que la nouvelle du transfert circule dans la ville !

UNE OFFRE COMPLÈTE DE SERVICES POSTAUX

Le relais permet de conserver plusieurs services pour les habitants tels que l'affranchissement et l'envoi de courriers (lettres et recommandés), le dépôt et retrait de colis et la vente de timbres, enveloppes et colis. Dorénavant, il n'est plus nécessaire de se rendre au bureau postal de Chartres de Bretagne pour retirer des recommandés et colis. Seuls les services bancaires ne sont pas assurés au Pontpéannais.

UNE PLUS GRANDE AMPLITUDE HORAIRE

Depuis ce changement, les habitants de la commune peuvent accéder aux services postaux 6 jours sur 7 ! Il faudra réaliser ses opérations postales à Chartres de Bretagne uniquement lors des périodes de fermeture de l'établissement pour congés, soit 5 semaines par an.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h-12h / 15h-18h
- Fermé les dimanches et jours fériés

H2O AT HOME

Des produits naturels et écologiques !



Vous souhaitez bannir de nos maisons les produits chimiques toxiques et polluants ? H2O At Home propose une large gamme de produits naturels et écologiques : produits ménagers en microfibres ultra performantes et absorbantes pour nettoyer rien qu'à l'eau, produits d'hygiène, cosmétiques, parfums et synergies d'huiles essentielles écologiques certifiés Ecocert, qualité

France et labellisés Cosmébio et Cosmos. Dorénavant vous disposez de conseils sur les produits H2O At Home dans votre ville. Résidente de Pont-Péan depuis 2019, Nathalie Berault Correia s'est lancée dans cette nouvelle aventure ! " Ce qui m'a attirée, c'est la politique environnementale et durable de H2O At Home car le secret du bonheur réside dans une consommation raisonnée. Le consommer moins mais consommer mieux en s'inspirant de ce que nous offre la nature : l'eau, l'argile, les essences naturelles et les plantes ". Découvrez tous les bienfaits des produits et leurs bénéfices lors d'un atelier chez vous, entouré de vos ami(e)s, voisins, collègues !

+ D'INFOS

06 50 49 50 96

<https://h2office.h2o-at-home.net/website/nathalie-berault-correia/>

IAD FRANCE

Une nouvelle conseillère en immobilier indépendante à Pont-Péan



Que vous soyez vendeur ou à la recherche du bien de vos rêves, Emmanuelle Gérôme vous accompagne avec enthousiasme dans toutes les étapes avec compétence et engagement ! Installée depuis l'année dernière sur la commune, et spécialisée dans la vente traditionnelle, elle propose à ses clients un service sur mesure, un accompagnement de A à Z, et des honoraires adaptés. Son secteur d'activité couvre Pont-Péan

mais aussi toutes les communes environnantes. À l'écoute de vos besoins, elle traitera votre demande de manière conviviale, 7 jours sur 7 et créera une relation de confiance en devenant votre partenaire privilégiée. Petit plus, le bouche à oreille qui conduit à la signature d'un acte authentique est rémunéré à hauteur de 500 € en moyenne ! N'hésitez plus, contactez votre conseillère locale IAD France.

+ D'INFOS

06 18 36 19 95 / emmanuelle.gerome@iadfrance.fr

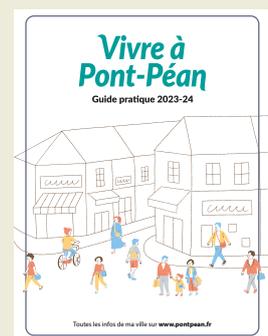
MARCHÉ DE PONT-PÉAN



Le marché de Pont-Péan se tient tous les dimanches matins, de 8h à 13h, sur la place du centre commercial les Genêts.

Différents marchands y proposent des produits frais : fruits et légumes, spécialités vietnamiennes, huîtres, pâtisseries, fromages artisanaux, galettes et crêpes. Si vous souhaitez échanger des objets, la caravane à dons de l'association Le SEL Pont-Péannais vous y accueille également.

BIENTÔT UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE



Un guide pratique

recensant l'ensemble des services communaux, les associations, les commerces et les entreprises présents sur Pont-Péan est en cours de réalisation. Sa parution est prévue à la fin de l'année.

ZONE D'ACTIVITÉS DU PONT-MAHAUD

Soutenez le commerce local !

Située à la sortie de la route d'Orgères, la zone d'activités du Pont-Mahaud est composée de 12 lots à vocation commerciale et artisanale. La dernière parcelle disponible a été attribuée. L'occasion de vous présenter les différentes activités et commerces qui s'y sont implantés et de rappeler la nécessité de soutenir le commerce de proximité.

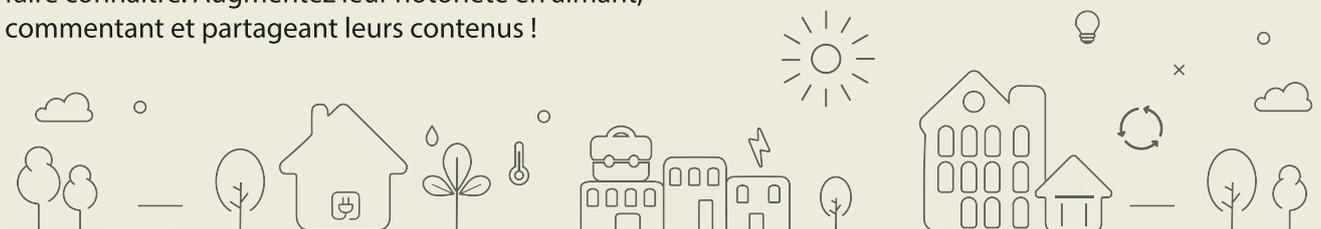


POURQUOI SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL ?

Face à la crise énergétique et la baisse du pouvoir d'achat, les commerçants locaux ont plus que jamais besoin du soutien des habitants. En achetant localement, nous contribuons à faire vivre notre ville et nous faisons du bien à la planète. Nous réduisons le carburant nécessaire pour acquérir des produits et les petites entreprises génèrent moins d'emballages que la grande distribution ainsi que beaucoup moins de transport que la vente en ligne. En fréquentant un artisan local plutôt qu'une grande surface, nous investissons directement dans notre économie locale, nous contribuons à l'aider à rester en activité, à préserver les emplois et à en créer de nouveaux. Les petits commerçants offrent des produits et services de qualité, avec un savoir-faire unique, ils connaissent personnellement leurs clients et favorisent le lien social dans les villes et villages.

COMMENT SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL ?

- **Consommez local** : Rien ne soutiendra plus les entreprises que d'acheter chez elles. Pensez au commerce de proximité plutôt que de vous adresser à des géants de la distribution.
- **Recommandez** : Le bouche à oreille est l'un des meilleurs moyens de montrer votre soutien. Parler d'une entreprise ou la recommander l'aidera à élargir sa clientèle. Vous pouvez également le faire en écrivant un commentaire sur son site web, sa page facebook ou en lui envoyant un mail qu'elle pourra partager. Évaluer positivement un produit ou un service incite les autres à l'acheter.
- **Communiquez sur les médias sociaux** : La plupart des petites entreprises sont présentes sur les réseaux sociaux car c'est un excellent moyen de se faire connaître. Augmentez leur notoriété en aimant, commentant et partageant leurs contenus !



ASSOCIATIONS

ELLES FONT BOUGER
PONT-PÉAN

RANDONNÉE PÉDESTRE

Balade contée

Vendredi 23 juin de 20h à 22h / Départ de l'espace Beusoleil

Durée : 2h / Gratuit / Buvette au retour au profit du Téléthon



L'association de randonnée pédestre, en partenariat avec la municipalité, vous invite à la découverte de Pont-Péan et de son ruisseau, le Tellé, accompagné par la conteuse Jessica Moulinet. Conteuse des chemins creux et des petits bois joyeux, elle emmène le public sur ses « Petits Pas » à la découverte du patrimoine naturel et culturel au cours de jeux, de contes et de chant - faisant naître l'émerveillement des petits et des grands dans l'observation du Vivant, de cette nature généreuse qui nous accueille en toute bienveillance. " Petits Pas " s'inscrit dans la lignée des messagers de Dame Nature et œuvre pour sensibiliser l'Homme sur la richesse et la fragilité de nos patrimoines afin de les transmettre aux générations futures.

COMITÉ DES FÊTES

Mine en fête

Samedi 24 juin à partir de 19h / Au complexe sportif Jacques Gourdais

Événement organisé en partenariat avec la municipalité

Événement devenu incontournable, la mine sera de nouveau en fête le 24 juin à partir de 19h. Pour la 2^{ème} année consécutive, Mine en fête aura lieu aux abords du complexe sportif (le feu d'artifice ne pouvant pas être tiré à proximité de la ferme solaire pour des raisons de sécurité). Au programme de la manifestation ? Venez profiter d'un pique-nique convivial autour de tables et sièges, de barbecues et d'une buvette ! Un rallye*, un concours de palets* et un bal populaire rythmeront l'événement qui se clôturera par un feu d'artifice.



■ + D'INFOS : 07 84 70 27 70 / comitedesfetes@pontpean.fr / * Sur inscription sur www.comitedesfetes.fr

VÉLOXYGÈNE PONT-PÉAN

22^{ème} édition Randoxygène VTT et marche

Dimanche 25 juin de 7h30 à 10h / Au complexe sportif Jacques Gourdaïs

Qu'ils soient marcheurs ou vététistes, les randonneurs n'auront que l'embaras du choix le 25 juin prochain à l'occasion de cette 22^{ème} édition de la Randoxygène de Pont-Péan organisée par Véloxygène.



Tous les adhérents de Véloxygène seront au service des participants le 25 juin

« Afin de satisfaire un maximum de monde autour de cet évènement qui est avant tout un rassemblement festif et convivial, nous augmentons le nombre de parcours cette année », annonce ainsi Valéry Merlet, président de Véloxygène. 20, 30, 40, 50 et 70 km pour les vététistes, 8 et 15 km pour les marcheurs, chacun devrait donc y trouver son compte. Côté VTT, il va sans dire que les grands circuits, physiques et techniques, sont destinés aux sportifs aguerris. « En revanche, le 20 km convient tout à fait aux pratiquants occasionnels, jeunes et moins jeunes », souligne le traceur Frédéric Minard.

PRATIQUE

- **Inscriptions et départs** libres au complexe sportif de 7h30 à 10h (suivant les circuits)
- Clôture des circuits à 13h
- **Participation** VTT : 6 €, marche : 4 € / gratuit pour les – de 12 ans et mi-tarif pour les 12-16 ans
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés. Casque obligatoire pour le VTT
- 1 à 3 ravitaillements inclus. Boissons et cakes salés pour tous à l'arrivée

+ D'INFOS

veloxygene35@gmail.com / 06 80 23 22 59 / facebook : Véloxygène Pont-Péan

LES VITRINES PONT-PÉANNAISES

2^{ème} édition de la Guinguette

Samedi 1^{er} juillet à partir de 16h / Au parc de la mairie

L'association des commerçants, artisans, créateurs et entrepreneurs indépendants de Pont-Péan organise sa 2^{ème} édition de la Guinguette des Vitrines Pont-Péannaises. Venez participer aux festivités jusqu'au bout de la nuit ! Taureau mécanique, château gonflable, soirée dansante... ce rendez-vous riche en animations ravira petits et grands ! Nous avons hâte de vous retrouver dans la joie et la bonne humeur !



PRATIQUE

Buvette et restauration sur place

LE ROI GRENOUILLE

Spectacle théâtral des groupes jeunes

Samedi 3 juin à 20h30

Espace Beausoleil

La troupe des acteurs adultes du Roi Grenouille a enjoué les spectateurs venus très nombreux assister à la comédie " Bienvenue à bord " (de Jean-Pierre Martinez) les 31 mars et 1^{er} avril derniers à l'espace Beausoleil.

L'association tient à remercier son public, notamment les Pont-Péannais(es), fidèles depuis plusieurs années et à saluer la prestation des six adolescents qui ont assuré l'avant-première avec succès.



La troupe vous donne rendez-vous en juin au spectacle des groupes jeunes. Au programme, une série de sketches sur la vie active. Ceux-ci seront l'occasion de mettre en lumière le travail de toute une saison et, pour les jeunes acteurs qui monteront sur les planches pour la 1^{ère} fois, de découvrir la magie de la scène.

VOS ENFANTS SOUHAITENT PRATIQUER

LE THÉÂTRE ?

L'association propose des ateliers enfants d'1 heure les mardis et vendredis soirs après l'école.

PRATIQUE

Tout public

Billetterie sur place

(le jour de la représentation)

Tarifs : Adultes > 7 € / 12-18 ans > 5 €

Gratuit pour les -12 ans

<https://theatreleorigrenouille.wordpress.com>

GYM VOLONTAIRE BOUGEONS ENSEMBLE À PONT-PÉAN

La prochaine rentrée en préparation

Une page sur les réseaux sociaux est en préparation pour la rentrée 2023/2024. L'association dispose d'une grande salle de sport et de divers matériels (haltères, élastiques, steps, ballons, tapis, etc...). **2 animatrices diplômées proposent des cours adaptés aux adultes et aux étudiants (stretching, cardio, renforcement musculaire,...) ainsi qu'aux séniors (équilibre, travail de mémoire, souplesse articulaire,...) :**

- **Cours adultes :** 4h par semaine
 - Lundi de 9h30 à 10h30
 - Mardi de 20h à 21h
 - Jeudi : 18h30 > 19h30 / 19h30 > 20h30
- **Cours séniors :** 1 cours " gym douce adaptée aux séniors " d'1h par semaine
 - Mardi de 10h30 à 11h30

TARIFS 2023/2024

- 125 € pour les cours adultes (4 cours)
- 98 € pour les séniors et les étudiants (à partir de 16 ans)
- Cotisation annuelle (licence + adhésion) : 27,50 € / L'association est affiliée à l'EPGV. Une attestation fiscale délivrée en avril 2024 permet une déduction fiscale.

Paiements en 3 chèques et différents coupons acceptés (chèques vacances, coupons sports,...). Dispositif " sortir " pour les personnes à faibles revenus (renseignements en mairie).

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Si vous souhaitez participer à la vie associative, vous pouvez également vous joindre aux membres du bureau et du conseil d'administration sans être adhérent(e).

+ D'INFOS

pchadufaux@gmail.com

christiane.rihet58@gmail.com



GALERIE / RETOUR EN IMAGES



CONSTRUCTION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Les travaux de terrassement du futur Relais Petite Enfance de Pont-Péan ont débuté en février. Le délai de réalisation est estimé à 9 mois.



INAUGURATION DU RELAIS PETITE ENFANCE BRUZ / LAILLÉ / PONT-PÉAN

Le RPE a été inauguré le 22/03 en présence des élus et agents des 3 communes, de la CAF, de la Conseillère départementale Régine Komokoli-Nakoafio et du Député Sébastien Guéret.



ANIMATIONS ÉCO-GESTES

Belle participation aux animations éco-gestes proposées par EDF le 29/03 pour sensibiliser aux économies d'énergie.



OPÉRATION BASKET À L'ÉCOLE

6 classes de l'école primaire Lucie Aubrac bénéficient cette année de séances de basket dans le cadre d'un partenariat avec les clubs de basket de Pont-Péan et Bruz et de la Fédération Française de basket.



NICHOIRS YVES ROCHER

Un joli travail de décoration a été réalisé par les élèves de moyenne section en CM2 de l'école Lucie Aubrac sur des nichoirs offerts par la société Yves Rocher.



BONNE RETRAITE MARIE-ANNE

En fonction depuis 2013, Marie-Anne Paillusson occupait le poste d'animatrice au service enfance jeunesse. Les élus et l'ensemble de ses collègues se sont réunis pour lui souhaiter une bonne retraite.



CONSTRUCTION D'UN PONT AU PARC DU MIDI

En avril, un groupe de jeunes volontaires du Local Jeunes s'est attelé à la construction d'un pont au Parc du Midi.



REPAS DES AINÉS

Le 22 avril, plus de 130 convives ont pu profiter d'un repas convivial et festif organisé à l'espace Beausoleil par le CCAS. Un émouvant hommage a été rendu à nos doyens, Bernadette Denis et André Richard, en l'absence de Raymond Couelan.



CHASSE AUX OEUFS

Les enfants ont fait une belle récolte d'oeufs au Parc du Midi. L'événement était organisé par le service petite enfance et des décors de Pâques ont été réalisés par le service espaces verts à cette occasion.

MAIRIE

MAIRIE

2, avenue du Chemin Vert
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.bzh
www.pontpean.fr

Lundi, Mardi, Jeudi : 14h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Samedi : 09h - 12h

**En cas d'urgence le week-end
l'adjoint.e d'astreinte est
joignable au 06 76 87 77 00**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

rue de la Mine - 02 99 52 82 23
technique@pontpean.bzh

**Signaler un dysfonctionnement
d'éclairage, de voirie, d'égout :**
<https://e-demarches.rennes.fr/>
02 23 62 25 25

ESPACE BEAUSOLEIL

Salle de spectacles et de réceptions
allée de la Mine - 02 99 05 75 63
espacebeausoleil@pontpean.bzh
www.espacebeausoleil.fr

MÉDIATHÈQUE

18, route de Nantes - 02 99 52 80 53
mediatheque@pontpean.bzh
www.mediathequepontpean.fr
Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC

allée de l'école - 02 99 52 84 05

ACCUEIL DE LOISIRS

ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17
enfance@pontpean.bzh
pontpean.portail-familles.net

LOCAL JEUNES (12-18 ans)

Espace Beausoleil - allée de la Mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.bzh

PETITE ENFANCE (0-6 ans)

2, rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petteenfance@pontpean.bzh

CRÈCHE MILLE-PATTES

Espace Brocéliande
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE

1, rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

**CCAS - Centre Communal
d'Action Sociale**

Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70
*Logements sociaux, tarification
solidaire des transports, dispositif
Sortir !, banque alimentaire.*

**L'adjoint à la solidarité D. Jacq
reçoit sur rendez-vous, tous les
jeudis matins.**

**CDAS - Centre Départemental
d'Action Sociale**

rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

CULTURE

ENFANCE

SOCIAL

DÉCHETS

SANTÉ

RELAIS POSTAL

BAR-TABAC LE PONTPÉANNAIS

36, route de Nantes
02 99 52 83 85
Du lundi au samedi : 9h-12h et
14h-18h30
Samedi : 9h-12h / 15h-18h
Fermé le dimanche

MARCHÉ

Tous les dimanches matins
Place du C. Commercial Les Genêts

DÉCHÈTERIES

- Bruz Les Garennes

du lundi au samedi 9h-12h et
14h-18h - fermé le mardi matin

- St-Erblon Le Perray

du lundi samedi de 9h à 12h et
de 14h à 18h. fermé le mardi
après-midi

Service déchets Rennes

Métropole 08 00 01 14 31

MAISON MÉDICALE

88, route de Nantes

DIÉTÉTICIENNE

G. Quéré - 02 99 52 41 36

INFIRMIÈRES

C. Houeix et M. Limbour
02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

MÉDECINS

N. Galland - 02 99 52 86 64
S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

PODOLOGUE

M. Mellet - 02 99 63 59 15

OSTÉOPATHE

A. Chevalier - 06 58 12 31 45

PSYCHOLOGUES

D. Cassin - 02 99 52 42 42
L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

DENTISTES

V. Lainé - MP. Saulnier M. Tancredy
5 bis, rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

INFIRMIÈRES

- S. Lozahic
31, allée des Cèdres
06 83 57 15 12
- A. Broussaud-Bécot & C. Verron
27, route de Nantes
07 49 90 00 97

PHARMACIE

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

ORTHOPHONISTE

M. Blanchais - 2, allée du Parc
02 99 52 48 94

URGENCES : 112 - SAMU : 15

Police secours **17** - Pompiers : **18**

Urgences pour personnes qui ont des
difficultés à entendre ou à parler : **114**

DE NOUVELLES ADRESSES MAIL POUR LA MAIRIE

Pour joindre les services de la
mairie par mail, il vous faudra
dorénavant utiliser les adresses
avec une terminologie en « .bzh ».

Ainsi, par exemple, pour contacter
l'accueil, l'adresse mail à utiliser
est mairie@pontpean.bzh

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Imane EBN TAOUIT
et Redouan LAALALI 04/03/23

DÉCÈS

Michel PÉLERIN 24/03/23

FERMETURE ESTIVALE DES SERVICES MUNICIPAUX

LA MAIRIE SERA FERMÉE :

- les samedis du 15 juillet
au 19 août inclus

LA MÉDIATHÈQUE SERA FERMÉE :

- le samedi 15 juillet
- du mardi 1^{er} au samedi 12
août inclus



L'agenda

MAI

DU MARDI 2 MAI AU SAMEDI 3 JUIN
" ET SI ON PRENAIT LE TEMPS "

Table bibliographique
à la médiathèque

VENDREDI 12 MAI À 20H30

« **AVEC HÉLÈNE** »
CIE LA MORT EST DANS LA BOÎTE
Théâtre radiophonique
à l'espace Beausoleil

SAMEDI 13 MAI DE 10H À 10H30
LES PETITS LECTEURS 1-3 ANS
à la médiathèque

DIMANCHE 14 MAI DE 9H À 12H
CARAVANE À DONS
SEL Pont-Péannais
au marché

DIMANCHE 14 MAI À PARTIR DE 12H
APÉRITIF DU MONDE
Comité de jumelage
au terrain du Tellé

MARDI 16 MAI À 18H
CONCERT DES ÉCOLES
Musique Rive Sud
à l'espace Beausoleil

MARDI 23 MAI À 20H30
« LA PLACE DE L'ARBRE À PONT-PÉAN »
Atelier / Débat
salle du conseil municipal

DE MAI À OCTOBRE
" AU JARDIN "

Exposition urbaine de photos
dans les rues de Pont-Péan

JUIN

SAMEDI 3 JUIN À 20H30
SPECTACLE THÉÂTRAL
DES GROUPES JEUNES
Le Roi Grenouille
à l'espace Beausoleil

LUNDI 5 JUIN À 20H30
CONSEIL MUNICIPAL
salle du conseil municipal

DU MARDI 6 JUIN AU SAMEDI 1^{ER} JUILLET
" OBSERVONS LES OISEAUX "
Exposition de réalité augmentée
à la médiathèque

SAMEDI 10 JUIN À 18H
SPECTACLE THÉÂTRAL
Association Les Barbouilles
à l'espace Beausoleil

DIMANCHE 11 JUIN DE 9H À 12H
CARAVANE À DONS
SEL Pont-Péannais
au marché

JEUDI 15 JUIN DE 17H À 20H
FRESQUE DU CLIMAT
Atelier sur les enjeux du dérèglement
climatique - ALEC Rennes
salle du conseil municipal

SAMEDI 17 JUIN DE 10H À 10H30
LES PETITS LECTEURS
HORS LES MURS
à la médiathèque

MERCREDI 21 JUIN DE 14H À 15H
ATELIER CRÉATION DE MERGE CUBE
à la médiathèque

VENDREDI 23 JUIN À 20H
BALADE CONTÉE
Association Randonnée pédestre
départ de l'espace Beausoleil

SAMEDI 24 JUIN À 19H
MINE EN FÊTE
Comité des fêtes
au complexe sportif Jacques Gourdais

DIMANCHE 25 JUIN DE 7H30 À 10H
22^{ÈME} RANDOXYGÈNE VTT ET MARCHÉ
Association Véloxygène
au complexe sportif Jacques Gourdais

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} JUILLET À PARTIR DE 16H
2^{ÈME} ÉDITION DE LA GUINGUETTE
DES VITRINES PONT-PÉANNAISES
au parc de la mairie

LUNDI 3 JUILLET À 20H30
CONSEIL MUNICIPAL
salle du conseil municipal



Retrouvez toute l'information
de votre ville sur son site internet
www.pontpean.fr



Recevez l'actualité pont-péannaise
en vous inscrivant à la
newsletter



Suivez l'actualité,
l'agenda et les lives sur
@VilledePontPean

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Magazine municipal trimestriel réalisé par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2 150 exemplaires - distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan.
Imprimerie du Rimon - 11, rue des Bintinais - Zone artisanale du Hil - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
Contact : communication@pontpean.bzh



Le prochain magazine municipal paraîtra le **28 août 2023** / Informations à communiquer pour le **3 juillet 2023**

Pont-Péan